



## Retour sur les trois ans de notre expertise Net Zero



**Anthony Bailly**  
Gestionnaire actions  
européennes



**Nicolas Racaud**  
Gestionnaire obligataire

Trois ans après leur lancement, Anthony Bailly et Nicolas Racaud, respectivement gérant de R-co 4Change Net Zero Equity Euro et R-co 4Change Net Zero Credit Euro, dressent un premier bilan de ces stratégies singulières dans le vaste monde des “fonds climat”.

### Qu'est-ce qu'un fonds Net Zero ?

**Anthony Bailly** : Comme son nom le suggère, un “fonds Net Zero” repose sur une stratégie d'investissement alignée avec l'objectif Net Zero et vise une réduction continue des émissions de gaz à effet de serre des sociétés en portefeuille. La sélection de titres doit donc porter sur des acteurs engagés en ce sens. Ces fonds font partie d'une famille de solutions d'investissement focalisées sur les enjeux climatiques, parfois appelées “fonds climat”, dont les stratégies “*low carbon*”<sup>(1)</sup> sont les principaux représentants. Ces dernières ont pour corolaire d'investir exclusivement dans des secteurs et acteurs peu émetteurs de gaz à effet de serre (logiciels, biens d'équipement, secteur pharmaceutique...). En raison de cette orientation, beaucoup de ces fonds ont un biais croissance<sup>(2)</sup> marqué.

**Nicolas Racaud** : Notre démarche prend un peu le contre-pied de ces stratégies. Notre approche vise à encourager les acteurs économiques, notamment les plus émetteurs de gaz à effet de serre, à faire évoluer leurs pratiques pour permettre une transformation structurelle d'envergure. Nous ne nous interdisons donc pas d'investir dans des secteurs généralement exclus en raison de leurs hauts niveau d'émission, mais faisons preuve d'une grande sélectivité.



### Le Net Zero en bref

En 2015, la COP21 entérine l'Accord de Paris avec pour objectif de limiter le réchauffement climatique à un niveau inférieur à 2°C d'ici 2100 par rapport au niveau préindustrielle, en poursuivant les efforts pour la limiter à 1,5°C. Ce plan ambitieux intègre différentes dispositions dont l'objectif “Net Zero” qui induit la baisse continue des émissions anthropiques de gaz à effet de serre dans le but d'approcher un zéro théorique. La première étape consiste à atteindre le plafonnement des émissions, puis à les réduire autant que possible jusqu'en 2050, pour ensuite compenser les émissions résiduelles grâce à différents mécanismes, qu'ils soient naturels ou technologiques.

(1) Bas carbone.

(2) L'investisseur privilégiant le style “croissance” se focalise principalement sur le potentiel de croissance des bénéfices des sociétés en espérant que la croissance du chiffre d'affaires et des résultats soit supérieure à celle de son secteur ou à la moyenne du marché.



## Pourquoi opter pour une approche de transition ?

**N. R. :** Comme nous venons de l'aborder rapidement, une approche de transition consiste à ne pas exclure, a priori, mais plutôt accompagner chaque acteur qui démontre la volonté et la capacité à faire évoluer son modèle économique vers un modèle plus vertueux. Nous sommes convaincus que le potentiel d'impact le plus significatif sur les enjeux climatiques se trouve au niveau des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre. Cette approche impose néanmoins une grande rigueur d'analyse mais a l'avantage de pouvoir se décliner quelle que soit la classe d'actifs.

**A. B. :** Actuellement, 86% des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial sont concentrées sur cinq secteurs<sup>(3)</sup> (énergie, services aux collectivités, matières premières, chimie et construction). Ne pas y investir reviendrait à dire que l'on peut se passer d'eux ou qu'ils sont incapables de se transformer. Nous pensons, au contraire, qu'il est essentiel de les accompagner afin qu'ils s'engagent à réduire leurs émissions. Il y a là une vraie opportunité économique car cet enjeu majeur constitue une thématique d'avenir.

## Quels sont les piliers de vos stratégies ?

**N. R. :** Le premier principe consiste à afficher une intensité carbone<sup>(4)</sup> inférieure de 20% à celle des indices de référence des fonds afin de proposer des solutions d'investissement nécessairement moins "carbonnées" que ces derniers quel que soit le contexte. Ensuite, nous sommes engagés à respecter une baisse de l'intensité carbone des portefeuilles de 7% pour R-co 4Change Net Zero Equity Euro, et de 5% à 7% pour R-co 4Change Net Zero Credit Euro, en moyenne par an. Enfin, nous nous engageons à ce que 90% des sociétés en portefeuille aient fait valider leurs objectifs de réduction de gaz à effet de serre par SBTi à horizon 2030. Par ailleurs, afin d'apprécier la trajectoire des émetteurs qui n'aurait pas encore fait auditer leurs objectifs, nous travaillons avec les données de Carbon4 Finance dont la méthodologie permet d'évaluer la trajectoire carbone des sociétés.

**A. B. :** Nous définissons également des plans d'engagement ciblés avec les principaux émetteurs et communiquons régulièrement sur nos indicateurs clés. Nous analysons leurs dépenses d'investissement afin de mettre en regard leur ambitions vis-à-vis des moyens associés et ainsi estimer leur crédibilité. Nous avons des échanges fréquents et très francs avec les sociétés en portefeuille. Elles peuvent notamment être amenées à nous consulter sur les thématiques sur lesquelles communiquer, les données à fournir mais aussi le niveau de transparence attendu. Nous avons établi des relations de confiance avec certains d'entre eux afin de les accompagner dans leur processus de transition. Peu d'acteurs adoptent notre démarche et notre expertise peut contribuer à alimenter la réflexion stratégique de ces sociétés.

## À ce titre, comment le marché intègre-t-il l'enjeu climatique dans les valorisations des entreprises ?

**A. B. :** Nous sommes intimement convaincus qu'il y a un lien entre la performance financière et la capacité des entreprises à réduire leur intensité carbone. De nombreux acteurs souffrent d'une hausse de leur prime de risque liée aux doutes des investisseurs quant à leur capacité à aborder la transition. Chercher à réduire ses émissions contraint à innover et à développer de nouveaux relais de croissance qui, à terme, peuvent constituer un avantage concurrentiel propice à la consolidation des parts de marché. Ce cercle vertueux, au-delà de stabiliser le modèle de croissance des entreprises, leur permet de se positionner face à leurs enjeux futurs. On remarque d'ailleurs, parmi les secteurs les plus émetteurs, que les sociétés affichant les plus fortes ambitions et démontrant leur crédibilité commencent à connaître une revalorisation notable. Cette capacité à capter ce potentiel de réappréciation s'inscrit pleinement dans notre stratégie.

**N. R. :** A contrario, quand un acteur déçoit vis-à-vis de ses engagements, on voit assez rapidement sa liquidité se dégrader et les prix baisser. De même, lorsque les émetteurs ne tiennent pas leurs trajectoires anticipées ou pire, lorsqu'une controverse émerge.



La **Science Based Target initiative** (SBTi) est un groupe d'experts scientifiques dont le but est de définir, promouvoir et valider les meilleures pratiques en matière de réduction des émissions carbone et d'objectifs "Net Zero". L'audit de la SBTi prend en compte tous les postes d'émissions.



**carbone4**

**Carbon4 Finance** est une société sœur du cabinet de conseil Carbon4 fondé par Jean-Marc Jancovici et Alain Grandjean. Elle fournit des données carbone en considérant l'ensemble des scopes d'émissions dans l'analyse climat passée, présente et future des sociétés.

(3) Sources : Our World in Data (2020), MSCI ESG Research, Rothschild & Co Asset management Europe, 31/12/2021.

(4) Total des émissions annuelles en année N (scopes 1 & 2) divisée par le chiffre d'affaires annuel de l'année N.



## Quel bilan faites-vous à l'issue de ces trois ans ?

**A. B. :** Sur cette période relativement courte, nous avons connu trois contextes exceptionnels. Peu après le lancement des stratégies avec la pandémie de Covid-19 survenue en 2020, très rapidement la plupart des économies ont été mises à l'arrêt. Ensuite, 2021 a été marquée par une "reprise en fanfare", puis 2022 par le déclenchement du conflit russo-ukrainien et la crise énergétique qui s'en est suivi. Ces événements ont eu un impact fort sur l'activité économique et les chiffres d'affaires.

**N. R. :** Nous avons donc assisté à des périodes durant lesquelles on avait l'impression que les chiffres d'affaires chutaient alors que les émissions ne diminuaient pas au même rythme. Un peu comme s'il y avait des niveaux "pollution fixe", par analogie aux coûts fixes. Pour 2022, on s'attend à une hausse des émissions suite à la réouverture et l'intensification de la production des centrales à charbon sous directive gouvernementale. À voir comment ce ratio va évoluer car l'année n'a pas été catastrophique en ce qui concerne les résultats financiers. L'évolution de l'intensité carbone dans ces contextes incertains peut être difficile à suivre, nous sommes soumis à volatilité des prix et à l'évolution des chiffres d'affaires, souvent liés à des éléments conjoncturels qui ne reflètent pas nécessairement les efforts mis en œuvre par les sociétés. Néanmoins, malgré ces turbulences et grâce à nos choix de gestion, nous avons réussi à tenir nos objectifs de réduction de l'intensité carbone des portefeuilles en renforçant, dans le même temps, nos expositions aux secteurs les plus émetteurs.

## Quels secteurs ont affiché la meilleure dynamique environnementale depuis le lancement de vos stratégies ?

**N. R. :** Le secteur des services aux collectivités a affiché la meilleure progression au cours de ces trois dernières années. C'était une forte conviction au lancement des stratégies. À ce moment-là, l'intensité carbone du portefeuille se situait autour de 150, actuellement on se trouve plutôt vers 110<sup>(5)</sup>. Cela représente près de 30% de baisse et une grande partie incombe à ce secteur en particulier. Néanmoins, la marge de progression est désormais bien plus limitée. À l'avenir, nous serons peut-être amenés à investir dans des secteurs où le potentiel d'amélioration est plus conséquent afin de respecter notre objectif de réduction annuel.

**A. B. :** C'est exactement la même chose pour le portefeuille actions, avec des acteurs du secteur qui ont divisé leur intensité carbone par deux en trois ans. Au global, le portefeuille est passé d'une intensité carbone légèrement inférieure à 140 à environ 100<sup>(5)</sup> désormais. Aussi, fin 2022, nous avons pu intégrer une valeur du secteur des matières premières, dernier secteur fortement émetteur que l'on ne détenait pas en portefeuille en raison de la trop forte intensité carbone de la plupart des acteurs qui nous empêche généralement d'y investir. Il nous paraissait toutefois important de démontrer notre capacité à identifier des acteurs performants sur le plan environnemental dans chacun d'entre eux.

## À l'inverse, certains secteurs vous ont-ils déçu ?

**A. B. :** Je pense au secteur de l'énergie. La baisse a été moins rapide que ce que l'on aurait pu espérer avec une quasi-neutralité sur trois ans. En revanche, on perçoit dans les communications récentes qu'avec les excès de flux de trésorerie disponibles dû au contexte particulier de 2022, une accélération pourrait s'opérer et en faire un des meilleurs contributeurs pour les années à venir.

**N. R. :** On remarque, en effet, que le processus de transition des certains acteurs pourrait être amené à prendre un peu plus de temps que nous l'avions anticipé, mais le potentiel de rattrapage, aussi bien sur l'intensité carbone que le profil financier continu d'exister.



POLARPOD

### Des fonds de partage au profit de l'expédition Polar POD

R-co 4Change Net Zero Equity Euro et R-co 4Change Net Zero Credit sont des fonds de partage. À ce titre, un partenariat a été établi avec l'association Océan Polaire dont l'objet est l'organisation d'expéditions et de missions à caractère éducatif et scientifique dans les régions polaires. Pour l'ensemble des parts de ces deux fonds, 0,15% des frais de gestion seront reversés afin de contribuer au financement de l'expédition Polar POD dirigée par l'explorateur Jean-Louis Etienne.

(5) Source : Rothschild & Co Asset Management Europe, 30/12/2022.



## Quel est votre bilan sur le plan financier ?

**A. B. :** Sur trois ans, la performance de R-co 4Change Net Zero Equity Euro est pénalisée par le profil plus cyclique du portefeuille par rapport aux autres “fonds climat”. En cela, l’année 2020 s’est révélée particulièrement compliquée. Depuis, notre stratégie s’est démarquée en bénéficiant de son exposition aux secteurs délaissés par ces derniers dans un environnement plus propice (hausse des taux, hausse du prix des matières premières...). Le rebond des valeurs cycliques dans le marché européen s’avère particulièrement porteur en ce début d’année.

**N. R. :** Le profil assez défensif de R-co 4Change Net Zero Credit Euro a été payant durant la crise de 2020, mais le contexte s’est révélé moins favorable par la suite. En 2022, toutefois, sa moindre sensibilité l’a véritablement avantagé. Dernièrement, nous avons remonté la sensibilité et cherché un surcroît de rendement en intégrant davantage d’obligation *High Yield*<sup>(6)</sup> et subordonnées<sup>(7)</sup>, des choix qui, nous l’espérons, pourraient s’avérer payants en 2023.

## Le secteur financier représente une part conséquente de l’exposition de vos portefeuilles, comment l’expliquez-vous ?

**A. B. :** Nous disposons de bonnes opportunités sur la partie financière, sans embarquer un gros risque au niveau de l’intensité carbone. Il y a globalement une forte pression réglementaire dans le secteur et beaucoup de banques ont pris des engagements et intégré des “initiatives Net Zero”. La dynamique à moyen terme les oblige à rentrer dans des cadres contraignants. Par ailleurs, sur leurs scopes 1 & 2, l’intensité carbone des financières est quasi-nulle et, sur leur scope 3, elles font globalement preuve de transparence. Grâce à l’expertise de nos prestataires de données, nous avons la capacité d’évaluer ce risque potentiel et de l’anticiper.

**N. R. :** Sur la partie obligataire, cette exposition reflète la structure du marché. Les financières constituent un des secteurs les plus représentés. Hormis les arguments cités précédemment, j’ajouterais que ces acteurs sont également très impliqués dans l’évolution des solutions de financement dédiées aux entreprises, comme le démontre l’évolution de la proportion d’obligation durable dans leur mix de produits et services. Du point de vue financier, elles ont l’avantage d’offrir accès à différents segments du marché, comme les subordonnées, qui offrent un supplément de rendement.

## Justement, l’intégration du scope 3 aux calculs d’intensité carbone va-t-il remettre en cause vos positionnements ?

**A. B. :** L’intégration du scope 3 risque de changer la donne pour bon nombre de “fonds climat”. Néanmoins, le risque nous semble moins important avec notre approche que pour les stratégies “*low carbon*”, généralement investi dans des secteurs considérés comme “peu émetteurs” uniquement parce que les scope 3, souvent très conséquents, ne sont pas pris en compte.

**N. R. :** Depuis le lancement de nos stratégies, nous avons ce paramètre en tête et on cherche à piloter cette donnée. L’intégration des scopes 3 sera un gros changement pour l’industrie mais on dispose d’ores et déjà d’outils qui nous permettent de l’estimer pour l’ensemble des secteurs.



### Focus sur les scopes

**Scope 1 :** Émissions de carbone directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l’intérieur du périmètre organisationnel.

**Scope 2 :** Émissions de carbone indirectes liées à la consommation énergétique.

**Scope 3 :** Émissions de carbone indirectes liées aux différentes étapes du cycle de vie d’un produit.

(6) Les obligations “*High Yield*” (ou à haut rendement) sont émises par des entreprises ou États présentant un risque crédit élevé. Leur notation financière est inférieure à BBB- selon l’échelle de Standard & Poor’s.

(7) Obligation dont le remboursement n’est pas prioritaire en cas de faillite de l’émetteur qui, en contrepartie, offre un surplus de rendement par rapport à une obligations “standard” équivalente.



## Quelles sont vos perspectives pour les années à venir ?

**N. R. :** En 2021, nous avons pris un virage important sur l'immobilier, un secteur qui pèse actuellement environ 7% du portefeuille<sup>(8)</sup>. Nous cherchons notamment à nous positionner sur les thèmes de "l'énergie propre" et du "bâtiment vert", deux aspects très importants pour la transition. C'est une conviction de long terme même si ces choix nous ont un peu coûté l'an passé dans un contexte de hausse de taux.

**A. B. :** En dépit de la hausse indéniable des émissions, 2022 était une année de transition vers une plus grande indépendance énergétique. Les plans de soutien, que ce soit en Europe ou aux États-Unis, permettront de nouveaux investissements et offriront des opportunités. Les sociétés européennes que nous avons en portefeuille sont bien positionnées pour profiter de ce nouveau contexte. Aussi, notre approche nous impose d'avoir une vision en relatif. Nous regardons la dynamique globale et cherchons à identifier les acteurs innovants. Au sein d'un même secteur, les disparités peuvent être conséquentes. Démocratisation des transports collectifs décarbonés, équipementier électrique, isolation... à travers ces exemples on trouve de vraies histoires de transition. Ces mesures mettent du temps à se mettre en place, mais c'est dès à présent que nous devons nous positionner sur ces sociétés. Beaucoup de "spin off<sup>(9)</sup>" et d'IPO<sup>(10)</sup> vont animer les marchés dans les années à venir. Il y a un renouvellement constant et, d'ici quelques années, les thématiques de transition peuvent évoluer. Nos portefeuilles sont voués à s'inscrire dans ce mouvement.

### Pour en savoir plus :

[Vidéo] 3 minutes pour comprendre...  
le Net Zero avec Ludivine de Quincerot



Pour découvrir l'expédition Polar POD  
et notre partenariat :



(8) Source : Rothschild & Co Asset Management Europe, 30/12/2022.

(9) Un *spin-off* ou scission, consiste à créer une nouvelle entité à partir d'une branche d'activité d'un Groupe.

(10) Introduction en bourse.



## R-co 4Change Net Zero Equity Euro

Performances	Depuis le début de l'année	2022	2021	2020	Depuis création <sup>(1)</sup>	Volatilité 1 an
R-co 4Change Net Zero Equity Euro I EUR	11,5%	-10,8%	22,6%	-8,6%	11,4%	20,9%
Euro Stoxx <sup>®</sup> DR <sup>(2)</sup>	9,3%	-12,3%	23,4%	-2,0%	16,0%	20,4%

(1) Date de création : 31/12/2019

(2) Indice de référence.

Source : Rothschild & Co Asset Management Europe, 31/01/2023.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau de l'OPC mais ne tiennent pas compte des frais supportés par l'investisseur.

Part(s)	I EUR	C EUR	R EUR
Code ISIN	FR0011994862	FR0010784835	FR0013102415
Affectation des résultats	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation
Minimum de souscription initiale	5 000 000 €	-	100 €
Frais de gestion maximum	0,83%	1,57%	2,38%
Commission de souscription (max)	3,0%	3,0%	-
Commission de rachat (max)	-	-	-
Commission de surperformance	-	-	-
Frais de transaction	0,81%	0,81%	0,81%
Pays d'enregistrement	CH – ES – FR – IT – NL	AT – BE – CH – DE – ES – FR – LU – IT	FR – IT – CH

### Horizon de placement recommandé : 5 ans

#### Indicateur de risque SRI : 5

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions européennes. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait

à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour. Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur : risque de liquidité, impact des techniques telles que des produits dérivés. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### Principaux risques

Risque en capital, risque de marché, risque lié aux critères extra-financiers (ESG), risque de durabilité, risque de contrepartie, risques liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, risque de change.

Avant tout investissement, il est impératif de lire attentivement le DIC PRIIPS et prospectus de l'OPC, et plus particulièrement sa section relative aux risques et aux frais, disponibles sur le site Internet de Rothschild & Co Asset Management Europe : [am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)



## R-co 4Change Net Zero Credit Euro

Performances	Depuis le début de l'année	2022	2021	2020	Depuis création <sup>(1)</sup>	Volatilité 1 an
R-co 4Change Net Zero Credit Euro I EUR	2,2%	-10,9%	0,0%	1,3%	-7,8%	5,2%
Markit iBoxx™ € Corporates <sup>(2)</sup>	2,1%	-14,2%	-1,1%	2,7%	-11,1%	6,8%

(1) Date de création : 31/12/2019

(2) Indice de référence.

Source : Rothschild & Co Asset Management Europe, 31/01/2023.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau de l'OPC mais ne tiennent pas compte des frais supportés par l'investisseur.

Part(s)	I EUR	C EUR	D EUR	P EUR <sup>(1)</sup>
Code ISIN	FR0010275644	FR0007393285	FR0007474010	FR0014004AX8
Affectation des résultats	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation
Minimum de souscription initiale	3 000 000 €	1 part	1 part	2 500 €
Frais de gestion maximum	0,425%	0,785%	0,785%	0,525%
Commission de souscription (max)	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Commission de rachat (max)	-	-	-	-
Commission de surperformance	-	-	-	-
Frais de transaction	0,26%	0,26%	0,26%	0,26%
Pays d'enregistrement	AT – BE – CH – DE – FR – LU – NL	AT – BE – CH – DE – FR – LU – NL	AT – BE – CH – DE – FR – LU – NL	BE – CH – IT – FR – LU – NL

(1) La souscription de cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs ou fournissant un service de conseil indépendant au sens de la réglementation européenne MIF2 ou de gestion individuelle de portefeuille sous mandat ou encore aux investisseurs institutionnels dont le montant minimum de souscription initiale est de 500 000€.

### Horizon de placement recommandé : 3 ans

#### Indicateur de risque SRI : 2

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse et reflète principalement son positionnement sur les produits de dettes publiques et privées tout en ayant une sensibilité comprise entre 0 et 8. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez

le produit pendant 3 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour. Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur : risque de contrepartie, risque de crédit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### Principaux risques

Risque de perte en capital, risque de crédit, risque de gestion discrétionnaire, risque de taux, risque de crédit, risque lié aux critères extra-financiers (ESG), risque de durabilité, risque de contrepartie, risque lié aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, risque spécifique lié à l'utilisation d'obligations subordonnées complexes (obligations contingentes convertibles dites "CoCos"), risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés.

Avant tout investissement, il est impératif de lire attentivement le DIC PRIIPS et prospectus de l'OPC, et plus particulièrement sa section relative aux risques et aux frais, disponibles sur le site Internet de Rothschild & Co Asset Management Europe : [am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)



## Avertissements

Communication publicitaire. Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif et ne sauraient être considérés comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management Europe.

Les informations/opinions/données contenues mentionnées dans ce document, considérées comme légitimes et correctes le jour de leur publication, conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date, sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin à partir de sources réputées fiables par Rothschild & Co Asset Management Europe, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et appréciations qu'il contient, qui n'ont qu'une valeur indicative et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas procédé à une vérification indépendante des informations contenues dans ce document et ne saurait donc être responsable de toute erreur ou omission, ni de l'interprétation des informations contenues dans ce document. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par un commissaire aux comptes. En outre, compte tenu du caractère subjectif de certaines analyses, il convient de souligner que les informations, projections, estimations, anticipations, hypothèses et/ou opinions éventuelles ne sont pas nécessairement mises en pratique par les équipes de gestion de Rothschild & Co Asset Management Europe ou de ses affiliés, qui agissent en fonction de leurs propres convictions. Certains énoncés prévisionnels sont préparés sur la base de certaines hypothèses, qui pourront vraisemblablement différer soit partiellement, soit totalement de la réalité. Toute estimation hypothétique est, par nature, spéculative et il est envisageable que certaines, si ce n'est l'ensemble, des hypothèses relatives à ces illustrations hypothétiques ne se matérialisent pas ou diffèrent significativement des déterminations actuelles. La présente analyse n'est valable qu'au moment de la rédaction du présent rapport.

R-co 4Change Net Zero Equity Euro est un compartiment de la Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-co 2", dont le siège social est 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 889 511 747 RCS PARIS. Les informations ne présument pas de l'adéquation des OPC présentés au profil et à l'expérience de chaque investisseur individuel. Rothschild & Co Asset Management Europe ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux. En cas de doute, et avant toute décision d'investir, nous vous recommandons de prendre contact avec votre conseiller financier ou fiscal. L'Organisme de Placement Collectif (OPC) présenté ci-dessus est organisé selon la loi française, et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'investissement dans des parts ou actions de tout OPC n'est pas exempt de risques. Avant tout investissement, il est

impératif de lire attentivement le DICI et prospectus de l'OPC, et plus particulièrement sa section relative aux risques. Chaque investisseur doit également s'assurer des juridictions dans lesquelles les parts ou actions de l'OPC sont enregistrées. Le DIC PRIIPS/prospectus complet est disponible sur notre site Internet : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com). La valeur liquidative (VL) / valeur nette d'inventaire (VNI) est disponible sur notre site internet.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des investissements et des revenus en découlant peut varier à la hausse comme à la baisse, et n'est pas garantie. Il est donc possible que vous ne récupériez pas le montant initialement investi. Les variations des taux de change peuvent affecter à la hausse comme à la baisse la valeur des investissements et des revenus en découlant, lorsque la devise de référence de l'OPC est différente de la devise de votre pays de résidence. Les OPC dont la politique d'investissement vise plus particulièrement des marchés ou secteurs spécialisés (comme les marchés émergents) sont généralement plus volatils que les fonds plus généralistes et d'allocation diversifiée. Pour un OPC volatil, les fluctuations peuvent être particulièrement importantes, et la valeur de l'investissement peut donc chuter brusquement de façon importante. Les performances présentées ne tiennent pas compte des éventuels frais et commissions perçus lors de la souscription et rachat des parts ou actions de l'OPC concerné. Les portefeuilles, produits ou valeurs présentés sont soumis aux fluctuations du marché et aucune garantie ne peut être donnée quant à leur évolution future. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur, et peut faire l'objet de modifications.

Les informations présentées ne sont pas destinées à être diffusées et ne constituent en aucun cas une invitation à destination de ressortissants des États-Unis ou de leurs mandataires. Les parts ou actions de l'OPC présenté dans ce document ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux États-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié ("Securities Act 1933") ou admises en vertu d'une quelconque loi des États-Unis. Ces parts ou actions ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux États-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une "U.S. Person" (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite "HIRE" du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA).

**Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.**

**Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.**

## À propos de Rothschild & Co Asset Management Europe

Division spécialisée en gestion d'actifs du groupe Rothschild & Co, nous offrons des services personnalisés de gestion à une large clientèle d'investisseurs d'institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nous articulons notre développement autour d'une gamme de fonds ouverts, commercialisés sous cinq marques fortes : Conviction, Valor, Thematic, 4Change et OPAL, bénéficiant de nos expertises de long terme en gestion active et de conviction ainsi qu'en architecture ouverte. Basés à Paris et implantés dans 9 pays en Europe, nous gérons plus de 23 milliards d'euros et regroupons près de 160 collaborateurs. Plus d'informations sur : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)



Rejoignez-nous  
sur **LinkedIn** 

Retrouvez toutes  
les informations sur  
**[am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)**

 **Rothschild & Co**  
Asset Management